

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf mars  
le Conseil municipal de la Commune de VIVEROLS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de Monsieur Christian ALEXANDRE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11  
Date de convocation du Conseil Municipal : 15/03/2019

PRESENTS : MM. PORTENEUVE – ALEXANDRE – LACROIX – JOUBERT  
– PICARD – MARTIN – GEORGET – MATICHARD – HAUTEVILLE –  
RECOQUE - ALLARD

ABSENTS :

Monsieur Arthur GEORGET a été élu secrétaire.

**Objet : Tarif Redevance Assainissement au 01.08.2019**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le tarif de Redevance  
Assainissement à compter du 1er août 2019 comme indiqué ci-dessous :

**Tarif Redevance Assainissement :**

- Forfait par compteur : 50 euros
- de 0 à 120 M<sup>3</sup> d'eau consommée : 0.90 euros le M<sup>3</sup>
- au delà de 120 M<sup>3</sup> d'eau consommée : 0.60 euros le M<sup>3</sup>
- Droit de branchement au réseau d'assainissement : 500 euros

Vote :      Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus;  
Au registre sont les signatures;  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Christian ALEXANDRE

